



Dans la gazette de Nouvelle Aquitaine Néo Terra, le président de région Alain ROUSSET s'inquiète sur la ressource en eau
« *indispensable aux productions* ».

Nous terminions cette lecture rapide et prenions connaissance de plusieurs articles de presse très récents du journal L'Indépendant, exposant la pénurie d'eau dans le Canal du Midi.

Il y a quelque chose de dérisoire, de plus en plus pathétique au fil des

années sèches, à entendre les inquiétudes voire les lamentations sur ce sujet vital. En oubliant que les populations méditerranéennes ont solutionné le problème de la gestion de l'eau au prix d'une ingénierie remarquable depuis 2000 ans et que les prouesses sous Louis XI puis de Pierre-Paul RIQUET avant 1680 ont permis d'apporter la réponse hydraulique à l'alimentation du Canal du Midi.

Intérêt uniquement hydraulique avant 1680

Pierre-Paul RIQUET a garanti la gestion quantitative de l'eau par la création de deux « bassins » (1) et non pas des bassines) en amont pour alimenter le canal.

Intérêts piscicole, social et patrimonial devenus prioritaires ?

En aval du « *Bassin du Lampy Neuf* » (alt ~650m), la « *Rigole de la Montagne Noire* » est longée par le GR 7. Il s'en détourne un peu quand la Rigole passe sous la « *Voûte Vauban* » (alt ~611m).

En aval, le « *Bassin de Saint Ferréol* » (alt ~340m) ceint d'itinéraires de randonnées, aménagé d'une base de loisirs, semble lui aussi offrir des jouissances sociales appréciées.

L'eau s'écoule ensuite par la « *Rigole du Canal du Midi* » longée par une voie verte et par les GR 653 et GR 7. Elle a fait fonctionner la minoterie de Naurouze, patrimoine du Lauragais, puis rejoint le point culminant (alt 189m) du Canal du Midi.

Constats paradoxaux

On oublie que les atouts environnementaux et sociaux (loisirs divers de plein air, pêche, sports nautiques, tourisme vert...) sont les attributs directs des aménagements hydrauliques. Les stigmatiser et s'obstiner les détruire avec des

fonds publics, c'est se priver de tous leurs avantages induits, tout en nuisant accessoirement aux territoires ruraux.

La France a créé le viaduc de Millau. Elle serait devenue incapable techniquement au 21^{ème} siècle de garantir ses besoins en eau, alors que la Sardaigne mal arrosée dispose d'une autosuffisance en eau douce de plus de 24 mois ?

Tous ces ouvrages créés dans le passé de la main l'homme, au prix de lourds sacrifices financiers et humains, semblent regardés aujourd'hui comme des lieux dédiés au tourisme. Leur présence n'a hélas aucune valeur d'exemple hydraulique alors que leur duplication, dès qu'il existe un ruisseau et le moindre relief, répondrait à nos besoins en stockant l'eau excédentaire gravitaire, évitant ainsi de spolier la nappe captive par pompage.

Alors que les épisodes de sécheresse et de pénurie d'eau sont de plus en plus sévères, le territoire national reçoit des précipitations abondantes. L'eau dite « utile » doit cuber, de mémoire, environ 137 milliards de mètres cubes pour une consommation totale inférieure à 40 milliards de mètres cubes.

Incohérences coupables

Mauvaise gestion des ressources hydriques et infrastructures devenues défaillantes pour la rétention et le stockage de l'eau.

Ostraciser systématiquement l'évaporation est un non-sens car elle est bénéfique au petit cycle de l'eau. L'argument, qui n'en est pas un, est d'autant plus stupide que la nature de culture voisine évapore plus que la réserve d'eau détruite.

Quelques barrages sont épargnés par la vindicte destructrice, tel par exemple celui de Vichy créant un plan d'eau en centre-ville (2). Il va accueillir une épreuve des jeux olympiques en 2024. S'il est réputé une entrave à la montaison (dépêces migratrices quasi-disparues), il est bénéfique aux sports nautiques, à l'économie locale et à toute la nation.

Les ouvrages hydrauliques sont devenus indésirables par les écologistes dont la doctrine a sclérosé non seulement les perspectives, mais aussi les moindres débuts de travaux.

Ils entendent « profiter » d'une nature aménagée (loisirs divers...) mais construire d'autres aménagements qui pourraient « profiter » à d'autres est, à leurs yeux, un péché capital.

Ils préfèrent regarder 100 milliards de mètres cubes d'eau douce se perdre dans l'océan et militent pour les restrictions d'usages.

Solutions possibles

Retenir l'eau : la quasi-totalité des sols agricoles labourés et des zones urbanisées empêchent l'infiltration rechargeant des nappes phréatiques. Ce ne sont pas les zones humides, même si elles recèlent un grand intérêt, qui résoudront à elles

seules tous les besoins du bassin versant.

Amélioration de la gestion quantitative des ressources hydriques. Nous souhaitons à ce titre que les 450 scientifiques de Néo Terra aient suggéré les bons remèdes pour rassurer Alain ROUSSET en Nouvelle Aquitaine. Ils n'ont plus 10 ans, échéance reportée tous les 10 ans, pour lancer des expérimentations.

Mise en place d'une politiques durable et d'aménagements hydrauliques répondant aux enjeux.

Adoption de pratiques individuelles plus économes en eau.

Lutte contre la dégradation de l'environnement global et particulièrement de la biodiversité

Sensibilisation des populations à l'usage responsable de l'eau (piscines comprises).

Conclusion

Tous les barrages détruits par la fureur destructrice sous couvert impérieux d'obtenir le « *bon état 2015* » (oublié de tous puisque l'échéance est reportable), l'ont été à la hussarde, sans jamais aucune analyse multicritères robuste. • Les Agences de l'eau qui ont financé à l'aveugle les destructions (3), financeront par nécessité des reconstructions/créations d'ouvrages sans jamais indemniser les nombreux préjudices qu'elles ont engendré. C'était une période perdant/perdant pour tous.

La pénurie d'eau dans un pays bien arrosé n'est pas une fatalité ni un aléa fortuit. Les arrêtés préfectoraux de restriction d'usages ne devraient plus être le seul mode de gestion de l'eau en France. Ce sont juste des constats d'échecs.

Des solutions éprouvées existent pour mettre en œuvre une gestion durable des ressources hydriques. Elles devraient pouvoir garantir de l'eau pour tous les usages. Des « *bassins* » et non des « *bassines* » dont la qualification ne fut pas très heureuse car les synonymes existaient.

La très forte contestation s'est déportée de quelques mètres sur le projet de production hydro-électrique sur la dérivation du barrage à clapets, bafouant la transition énergétique.

Elles ont financé, et continuent de le faire, des milliers d'études pseudo-scientifiques tendant à démontrer que toutes les options prises étaient les bonnes... alors que les états des lieux 2022 et 2023 prouvent le contraire.

(1) des « *bassins* » et non des « *bassines* » dont la qualification ne fut pas très heureuse car des synonymes existaient.

(2) une très forte contestation bafouant la transition énergétique s'est portée sur le projet de production hydroélectrique sur la dérivation du barrage à clapets.

(3) elles ont financé, et continuent de le faire, des milliers d'études pseudo-scientifiques destinées à démontrer que toutes les options prises étaient les bonnes... alors que les états des lieux en 2022 et 2023 prouvent le contraire.

Ci-dessous : article du journal « L'Indépendant »

Sécheresse : un million de m³ d'eau transférés de deux barrages de la montagne Noire vers le canal du Midi

Photo du canal du Midi à Narbonne, le 23 janvier 2024. L'Indépendant –
CHRISTOPHE BARREAU

Sécheresse, Occitanie, Environnement

Publié le 04/03/2024
Frédéric Michalak

Le gigantisme de l'opération, et surtout sa précocité, sont à la hauteur de l'état de sécheresse qui impacte durement les cours d'eau de la région, et donc aussi le canal du Midi.

L'opération, appelée précisément « *transfert d'eau* », a débuté ce lundi 4 mars. Menée par Voies navigables de France (VNF) avec l'aval du préfet de l'Aude, elle s'inscrit « *dans la continuité de l'action d'optimisation des stocks d'eau actuellement en cours avec le remplissage progressif du canal par les apports d'eau naturels* ».

Ce qui la caractérise, son extrême précocité, en fait une « *expérimentation* » aux yeux de VNF qui avait déjà procédé de la sorte en 2019. « *Cette année-là, nous l'avions fait en fin de saison, en octobre*, souligne Astrid Le Vern, de VNF Sud-Ouest, auprès de L'Indépendant. *Là, nous sommes avant même la haute-saison, c'est pour cela que c'est une expérimentation* ».

Une opération de vingt jours

Il s'agira de transférer un total d'un million de m³ d'eau des barrages de Saint Ferréol et du Lampy, situés dans la montagne Noire et tous deux gérés par VNF, vers le barrage-réservoir de la Ganguise, à l'ouest de l'Aude, géré, lui, par la Compagnie Bas-Rhône-Languedoc (BRL).

A lire aussi : Aude : pourquoi la sécheresse a mené Voies navigables de

France à reporter la remise en eau complète du canal du Midi

L'opération est prévue pour durer *« une vingtaine de jours en passant notamment par la rigole de la plaine et mobilisera pleinement les agents de VNF et de BRL qui s'assureront du bon fonctionnement de tout l'ouvrage hydraulique pendant cette opération »*, indique un communiqué commun de la préfecture audoise et de VNF. Dix agents de VNF sont spécialement mobilisés.

Cette nouvelle expérimentation contribuera à sécuriser et à augmenter les stocks d'eau globaux

« En relation avec les partenaires concernés (BRL, Institut des eaux de la Montagne noire, conseils départementaux de l'Aude et de la Haute-Garonne et RESEAU11), cette nouvelle expérimentation contribuera à sécuriser et à augmenter les stocks d'eau globaux des barrages-réservoirs qui participent à l'alimentation du canal du Midi ». L'objectif étant, au-delà, de *« sécuriser le plus longtemps possible tous les usages de l'eau qui en dépendent »*. Et ils sont nombreux : alimentation en eau potable, préservation des écosystèmes naturels, poursuite des activités économiques...

Mais quid de cette eau prélevée dans ces barrages ? VNF et les services préfectoraux assurent que le stock se reconstituera rapidement : *« Compte tenu de la pluviométrie favorable de ces dernières semaines et des données hydrologiques des années passées sur la montagne Noire, les stocks d'eau des barrages-réservoirs du Lampy et de Saint Ferréol devraient pouvoir être reconstitués dans les semaines à venir »*.